

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

LE MONITEUR SAUMUROIS

ON S'ABONNE
Au bureau, place du Marché-
Noir, et chez MM. DUBOSSE,
JAVAUD, GODPROY, et M^{lle}
NIVERLET, libraires à Saumur.

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ABONNEMENTS.

Saumur, par la poste.
Un an. . . 18f. » 24f. «
Six mois. . 10 » 15 «
Trois mois. 5 25 7 50

— A PARIS, Office de Publicité Départementale (ISIDORE FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, *Corresp. générale* (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, — acceptés, — ou continués, — sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — Les annonces devront être remises au bureau du journal, la veille de sa publication.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Notification relative au blocus des bouches du Danube.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Il est notifié par les présentes que le Ministre des affaires étrangères a reçu la communication officielle d'une dépêche du vice-amiral Dundas, commandant les forces navales de Sa Majesté Britannique dans la mer Noire, adressée aux lords commissaires de l'amirauté anglaise, sous la date du 1^{er} juin, annonçant que le Danube a été bloqué par les forces navales combinées de l'Empereur et de Sa Majesté Britannique.

Paris, le 13 juin 1854. — Havas.

Notification relative au blocus des ports, rades et havres russes dans la Baltique.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Il est notifié par les présentes que le Ministre des affaires étrangères a reçu la communication officielle d'une dépêche adressée par sir Charles Napier, commandant les forces navales de Sa Majesté Britannique dans la Baltique, aux lords commissaires de l'amirauté anglaise, sous la date du 28 mai dernier, annonçant que les ports du Liebau et de Windau, sur la côte de Courlande, et tous les autres ports, rades, havres ou criques, depuis 55° 53' de latitude nord jusqu'au cap Dager-Ort, vers le nord, y compris les ports de Riga, Pernau et tous les autres ports, rades, havres ou criques dans le golfe de Riga, étaient, dès cette époque, bloqués à l'aide d'une force suffisante appartenant aux flottes combinées de l'Empereur et de Sa Majesté Britannique; que tous les ports, rades, havres ou criques à l'est du cap Dager-Ort, y compris Hapsal, l'île de Wormsö, Port-Baltique, Revel et autres ports intermédiaires de la côte d'Esthonie jusqu'au phare d'Eckholm (situé par le 59° 43' de latitude nord et le 25° 48' de longitude est); et de là dans la direction nord-ouest jusqu'à Helsingfors et Sweaborg, sur la côte de Finlande; en continuant vers l'ouest, Baro-Sound, Hango-Bead, Oro et Abo, y compris l'archipel d'Åland et les ports intermédiaires; de là vers le nord, y compris Nystad, Biorneborg, Cristines-tadt, Vasa, les îles de Walgrund, petit Carleby, Iacostad, grand Carleby, Lalths, Kalawki, Brahestad, Uleaborg, île de Karl, Tio, Gestila, Torneo,

pointe de Torneo (située, latitude environ 65° 50' nord, longitude 24° 15' est), et tous ports, rades, havres et criques russes intermédiaires, dans le golfe de Bothnie, sont et étaient, dès cette époque, strictement bloqués à l'aide d'une force suffisante, appartenant aux flottes combinées de l'Empereur et de Sa Majesté Britannique.

Et il est en outre notifié par les présentes que toutes les mesures autorisées par le droit des gens et les traités respectifs existants entre l'Empereur et les différentes puissances neutres, seront adoptées et mises à exécution relativement à tous bâtiments qui tenteront de violer lesdits blocus.

Paris, 6 juin 1854. — Havas.

Escadres combinées dans la mer Noire.

Par suite du passage du Danube par l'armée russe, de l'occupation de la Dobrutschka et de la possession des embouchures ainsi que des deux rives dudit fleuve.

Nous soussignés, vice-amiraux commandant en chef les forces navales combinées de France et d'Angleterre dans la mer Noire, déclarons par la présente, au nom de nos gouvernements respectifs, et portons à la connaissance de tous ceux que la chose peut intéresser, que nous avons établi le blocus effectif du Danube, afin d'arrêter tout transport d'approvisionnement aux armées russes.

Sont comprises dans ce blocus toutes celles des embouchures du Danube qui communiquent avec la mer Noire, et avertissons, par les présentes, tous bâtiments de toute nation qu'ils ne pourront entrer dans ce fleuve jusqu'à nouvel ordre.

Fait à Baltchik, le 1^{er} juin 1854.

Le vice-amiral,
commandant en chef
l'escadre française,
HAMELIN.

Le vice-amiral,
commandant en chef
les forces britanniques,
S.-W.-D. DUNDAS.

Le bruit s'était répandu dans le royaume de Naples que le gouvernement avait résolu de défendre l'exportation des soufres de Sicile. Quelques journaux, en reproduisant ce bruit, semblent y voir une mesure hostile aux puissances occidentales. Le Gouvernement de l'Empereur, qui, dès l'origine et pendant tout le cours des négociations relatives à l'affaire d'Orient, avait reçu les témoignages les plus formels de la sympathie et de l'approbation de la cour de Naples, n'avait aucune raison de croire à un chan-

gement de dispositions de la part de cette cour. Le ministre de l'Empereur a dû néanmoins demander des éclaircissements sur la portée de la mesure en question. Il résulte des explications qu'il a reçues que l'exportation des soufres n'est défendue aux navires sous pavillon napolitain qu'autant qu'elle serait à destination des ports belligérants, et que les navires neutres pourront exporter, mais aussi à destination de pays neutres seulement.

Au surplus, voici le texte même de la réponse de M. le commandant Carafa, qui, si elle n'écarte pas tout sujet de réclamation, atténue du moins la gravité de la résolution prise par le gouvernement des Deux-Siciles.

« Naples, 9 juin 1854.

» Le soussigné, chargé du portefeuille du ministère des affaires étrangères, s'empresse de répondre à la note du 6 courant de S. Exc. M. le chevalier de la Cour, envoyé extraordinaire, etc., en l'assurant que les bruits répandus à Palerme et parvenus à Son Excellence sur la prochaine publication d'un décret royal défendant l'exportation des soufres de Sicile, sont entièrement dénués de fondement.

» Cependant le soufre étant compris dans les objets de contrebande de guerre et reconnu comme tel par la législation française elle-même, et en vertu des principes de stricte neutralité adoptés par le gouvernement royal, principes qui l'ont porté à défendre aux navires sous pavillon national d'exporter des ports du royaume pour les ports des puissances belligérantes tout ce qui est considéré comme contrebande de guerre, il s'en suit, non pas que l'exportation de ce produit soit interdite, mais qu'il ne pourra être exporté par des navires sous pavillon étranger qu'à destination d'autres ports également neutres, et cela afin de ne pas être exposé aux mesures qui pourraient être prises par les mêmes puissances belligérantes contre l'exportation de la contrebande de guerre.

(Moniteur).

Le *Moniteur* annonce que le maréchal Paskiewitch a été contusionné par un boulet et confirme son départ pour Jassy. — Il publie en outre, une proclamation du président des Etats-Unis, enjoignant aux aventuriers qui s'arment contre Cuba de renoncer à leurs projets. — Havas.

Berlin, vendredi 16 juin.

« La Correspondance Prussienne dit que le résultat

FEUILLETON

LE BIEN VIENT EN DORMANT.

(Suite.)

Charles essaya de réveiller Georges, qui déjà ronflait. — Messieurs, dit-il, le dernier nom sortant sera le numéro gagnant. Ah! je voudrais bien être l'héritier que le sort va improviser; car, entre nous, et quoiqu'on ait beaucoup abusé des oncles d'Amérique, vous concevez qu'il ne peut s'agir d'autre chose. Rappelez-vous qu'au théâtre les moyens les plus communs, les plus usés sont toujours ceux qui réussissent le mieux. — Ah! Messieurs! un héritage! Comme cela vous pose et vous pousse! Considération, crédit, on a tout dès-lors, on est maître, on est roi de sa destinée!

Albert prit un air grave, secoua Georges par sa manche et le réveilla tout-à-fait. Charles tira le premier, puis le dormeur, qui l'imita machinalement en se détenant les bras. Quand chacun eut plongé la main tour-à-tour dans l'urne imperméable, on déplia les fragments de papier, et, toutes vérifications faites, ce fut Georges qui l'emporta et fut appelé à jouer le rôle d'héritier et de riche.

— Ah! dit Charles, qui était en train de citer des proverbes, ces amoureux! tout leur réussit, malgré le fameux dicton: *Heureux au jeu, malheureux en amour!* allons, il n'y a que la foi qui sauve.

Albert et Georges plaisantèrent à leur tour sur le résultat du vote arraché par la destinée aux entrailles du feutre impartial. On rit, on but encore, on fuma; George laissa aller à cette gaité qui le gagnait malgré lui; mais Charles, intrépide et poussé par une idée fixe, s'écria:

— Eh bien! je n'en aurai pas le démenti. Georges, quand nous étions enfants, je t'ai entendu parler souvent d'un cousin, qui, parti pour la Guadeloupe ou la Martinique, n'en était jamais revenu. Voilà notre affaire!

— Il fut interrompu par les rires des deux amis.

— Riez tant que vous voudrez! Toujours est-il que nous ressuscitons ce cousin, ou plutôt nous le tuons. Tenez, Jean Dubreuil, mort à la Guadeloupe en laissant une plantation à sucre, soixante esclaves, en un mot, des biens évalués à deux millions, à son cher cousin.... que le sort vient de désigner. Part à trois, bien entendu! Les éclats de rire continuèrent.

Georges, dit Charles, il est convenu que tu pars dans huit jours pour Paris: c'est là seulement qu'on peut recueillir une succession. Tu ne nous oublieras pas au moins? Hélas! le bonheur dessèche si souvent les cœurs!

On rit encore et on se sépara. Georges, qui s'était en allé seul pour rêver, comme tous les amoureux, ne pensa plus à cette plaisanterie. Mais Charles et Albert, en se retirant, avaient fait une station au café Courtois, et là, échauffés par un second bol de punch qu'ils avaient

fait venir en reconnaissance des deux millions, ils répandirent cette histoire avec tout le sérieux possible.

Le lendemain, c'était à qui viendrait faire ses compliments à l'héritier; il nia tout, on ne voulut pas le croire. — Il suppose déjà, disait-on, qu'on veut lui emprunter de l'argent. Comme la richesse rend les hommes soupçonneux! — Mais les deux amis avaient affirmé la nouvelle; ils avaient précisé, donné les détails les plus circonstanciés. Georges assura de nouveau que tout cela n'était qu'une plaisanterie, ce fut en vain. On se rappelait fort bien son cousin Jean Dubreuil; plusieurs personnes l'avaient vu s'embarquer à Nantes en 1812.

Cependant, toutes les visites n'étaient pas également agréables. Parmi celles qui le furent encore beaucoup moins que beaucoup d'autres, il faut compter celle du tailleur de Georges. Ce dernier, par une fantaisie de jeune homme et d'homme de lettres, avait commandé une redingote d'un goût tout nouveau, sans avoir, bien entendu, d'argent pour la payer. La redingote était déjà usée, et celui qui l'avait portée en devait encore la moitié. Georges, naturellement, était en froid avec son créancier, qu'il évitait dans la rue, aux promenades, partout enfin. Eh bien! le bruit de l'héritage était parvenu aux oreilles du fournisseur, et celui-ci s'était hâté d'accourir.

Voilà ce que valaient à Georges les plaisanteries de ses amis.

de l'entrevue de Tescher a été satisfaisant pour les deux monarques; c'est ce qu'expriment les communications diplomatiques de leurs agents. — Havas.

On lit dans l'*Univers*:

Le mensonge et l'imposture sont toujours les leviers dont se sert le gouvernement russe pour faire mouvoir à son gré cette *rudis indigestaque moles* qui a nom *peuple russe*. Le *Journal de Saint-Petersbourg* affirme que le calme le plus parfait n'avait cessé de régner à Odessa dans la journée du bombardement, qui, ajoute-t-il, n'a pas empêché les fidèles de remplir les églises, où ils adressaient tranquillement leurs humbles prières au Très Haut. Or, des lettres de cette ville, adressées à nos correspondants de Constantinople, portent que ce jour-là a été pour elle un véritable jour de jugement dernier. La terreur y régnait en maîtresse, les rues étaient désertes, les temples étaient vides, toute la population avait fui en masse dans les villages des environs, et ce n'est que plusieurs jours après l'événement que les habitants se sont décidés à rentrer chez eux. A Kertch, il a suffi de l'apparition de quatre frégates à vapeur anglo-françaises en vue du port pour faire immédiatement évacuer la ville par toute la population! En Russie, pour fanatiser les masses on leur fait croire que les puissances occidentales veulent contraindre les Russes à changer de religion.

Le détroit de Yénicalé, qui donne accès dans la mer d'Azoff, a été comblé au moyen de 50 à 60 grosses barques remplies de pierres et coulées à fonds.

On sait que les 25,000 hommes de troupes anglaises qui étaient casernés à Scutari ont été transportés à Varna, et l'on disait que de cette ville ils devaient, sans s'arrêter, marcher directement contre l'ennemi, de concert avec un corps de 30 à 40,000 Français qu'on a aussi dirigés de Gallipoli et d'Andrinople sur les Balkans. On supposait que les Russes allaient tenter de marcher sur Schumla et de culbuter l'armée turque avant l'arrivée des alliés, et que dans la prévision de ce mouvement l'on se hâtait de porter sur le terrain toutes les forces disponibles. Mais il paraît que la marche des Russes sur Schumla était subordonnée à la prise de Silistrie, dont, à la date des dernières nouvelles, ils n'avaient pu encore s'emparer. — Barrier.

THÉÂTRE DE LA GUERRE.

Marseille, vendredi 16 juin.

« Le roi Othon, averti officieusement par Fuad-Effendi que les Albanais menaçaient d'envahir la Grèce, a envoyé des troupes sur les frontières de Livadie.

« Une amnistie a été offerte aux insurgés grecs par le ministère Canaries.

« Les Anglais ont fait jusqu'à ce jour 24 prises dans la mer Noire.

« L'amiral Lyons doit aller bombarder Anapa avec une division de vaisseaux.

« M. de Bruck, intendant d'Autriche, dans un banquet donné par le duc de Cambridge, a félicité le prince pour s'être personnellement associé aux efforts du gouvernement pour sauvegarder l'intégrité de l'Empire ottoman. — Havas.

Le *Journal de Constantinople* raconte en ces termes la défaite des Russes devant Silistrie, dans la dernière attaque qu'ils ont tentée, le 29 mai.

« Dans la nuit du 24 au 25, les Russes tentèrent une surprise contre un des forts du sud-ouest de Silistrie, et laissant sur le terrain 300 morts, ils se retirèrent pour préparer un assaut définitif. En effet, le prince Paskiewitch choisit dans son armée 30,000 hommes, tous soldats d'élite, et les divisa en trois corps, chacun fort de 10,000 hommes, et ayant en tête un bataillon de sapeurs du génie, avec fascines, échelles et instruments propres à un assaut. Le 29, avant d'envoyer ces trois masses au combat, le prince Paskiewitch dit à ses soldats qu'il comptait sur eux, que cet assaut devait être décisif, qu'ils devaient se montrer les vaillants Russes d'autrefois, et que, s'ils ne parvenaient pas à prendre Silistrie, il serait contraint de les priver de leurs rations. Ces trois corps, dont deux devaient attaquer le fort Arab-Tabia et celui de Yelanti, plus faible et protégé par l'autre, et dont le troisième devait servir de réserve, se mirent en marche et commencèrent l'attaque.

« Après une canonnade fort meurtrière, les Russes tentèrent l'assaut, mais ils échouèrent contre le feu bien nourri, le sang-froid et le courage inébranlable des troupes ottomanes. La lutte devint un instant si acharnée, que des soldats russes étant parvenus à s'élever jusqu'à l'un des parapets de la place, à l'aide d'échelles, furent, après un combat corps à corps, rejetés dans les fossés par les Ottomans, à coups de crosses de fusils et de repousseurs. Mal menés de tous côtés, les Russes commencèrent à faiblir : ils hésitaient et n'avançaient plus que sous les menaces de leurs chefs, et bientôt ils finirent par abandonner le terrain et se retirer dans leur camp.

« Les troupes ottomanes ont trouvé sur le terrain 1,500 cadavres, auxquels il faut joindre ceux que les Russes ont pu emporter et tous les blessés, et une immense quantité de fusils, d'effets d'habillement, de sabres, de munitions, de tambours, d'instruments de musique, plus un guidon de bataillon. — Havas.

« Bucharest, 13 juin.

« La contusion reçue à la cuisse par M. le maréchal Paskiewitch devant Silistrie, n'a pas entravé son voyage vers Jassy. — La mort de Mussa-Pacha, gouverneur de Silistrie, paraît se confirmer. Le fils du comte Orloff, dont on avait annoncé l'état désespéré, se trouvait au contraire hors de danger. — Havas.

La dépêche télégraphique suivante est publiée par le *Daily-News*, du 16.

Gothland, dimanche 11 juin.

« Les deux flottes sont à Boreasud, à 20 milles de Sweaborg, et l'on s'attend qu'elles attaqueront cette dernière place le 13. L'amiral Corry est à Dagerhut. — Il y a 16 vaisseaux russes à Sweaborg.

Le *Dauntless* est parti pour l'Angleterre avec plusieurs prises. — Havas.

Copenhague, vendredi 16 juin.

« L'amiral Plumridge a débarqué 1,500 hommes à Ulleaborg; il s'est emparé de l'encaisse métalli-

que de la Banque de Finlande, dont les directeurs avaient pris la fuite.

« L'escadre française a été vue, le 9, près d'Ostergarn. — Havas.

FAITS DIVERS.

On lit dans le *Mémorial de Saint-Étienne*, du 14 juin :

« Nous avons failli voir se renouveler dans nos contrées le triste drame d'Ecully. Plus heureux que Jalla et Giraud, l'ouvrier mineur a été délivré après trois jours d'ensévelissement.

« Samedi dernier, à quatre heures et demie du soir, le nommé Sérol, âgé de dix-huit ans, fut pris sous un éboulement survenu au fond d'une galerie du puits du Chêne, à la Ferronnière, commune de Saint-Paul-en-Jarret. Ce malheureux était garanti par des boiseries, qui soutenaient les matériaux ébranlés. Pour arriver jusqu'à lui, il fallait pratiquer une galerie de plus de dix-huit mètres dans l'éboulement même, ce qui était très-difficile et très-dangereux. Après de pénibles travaux dirigés par M. l'ingénieur Lebleu et MM. Allemand et Bayon, on est arrivé jusqu'à Sérol, mardi à deux heures et demie du matin.

« Ce jeune homme est en bonne santé; il a été transporté dans le lit du gouverneur de la mine, où il reçoit les soins du docteur Lisfranc. Sérol dit qu'il commençait à avoir faim; mais il a ceci de particulier, c'est qu'il croit n'être resté enseveli que douze heures. A peine ramené au jour, il a demandé à voir ses parents, qui, on le conçoit, étaient dans une anxiété que le souvenir du drame d'Ecully rendait encore plus grande. »

— On lit dans les journaux anglais :

« Il y a en ce moment parmi les enfants de l'école d'Hastings, à Darves, comté d'Ay, une jeune fille, âgée de huit à neuf ans, qui a commencé à apprendre l'arithmétique depuis moins d'un an. Sa mémoire est si puissante qu'elle peut en quelques minutes faire de tête des calculs tels que ceux-ci. Combien y a-t-il de secondes en 60, 80 ou 100 ans? Combien y a-t-il d'onces dans 20, 60 ou 100 livres? Elle multiplie des nombres comme 894 liv. 19 s. 11 p. par 32, 56 ou 96 aussi vite et aussi correctement qu'un arithméticien ordinaire pourrait le faire la plume à la main. Quelque longue que soit une division, si le diviseur n'a pas plus de deux chiffres, elle en pose le quotient en moins de huit ou dix secondes. M. Tarbet, son maître, découvrit ses rares facultés, pour la première fois, un jour qu'elle lui posa instantanément le produit de sommes dont les multiplicateurs étaient de deux, trois et même quatre chiffres. Il crut au premier moment qu'elle avait auparavant fait ses calculs sur son ardoise. Aussitôt, pour l'éprouver, il lui dit de faire la multiplication d'une certaine somme de livres, shillings et pences par 72. Elle en posa le produit en moins de temps qu'un autre enfant ne met à trouver le produit de ce même nombre par 7. Cependant cette jeune fille n'a pas appris sa table de multiplication plus haut que 12 fois 12. Quant aux additions de quinze à vingt rangées de chiffres, elle en trouve les totaux en additionnant deux colonnes à la fois. Pendant qu'elle est ainsi à l'œuvre, les traits et les muscles de son visage,

— Ah! c'est vous, monsieur Richard! lui dit-il avec un certain embarras et avec ce sourire presque niais des gens qui s'efforcent de paraître à leur aise, vous venez pour ces cinquante francs?

— Monsieur s'imagine-t-il que je pense à cette bagatelle? Ah! c'est humiliant pour moi; je venais... pour le deuil.

— Quel deuil?

— Le deuil du cousin de monsieur, et c'est un deuil d'héritier! il faudra un costume complet.

— Dans ce moment, M. Richard, il me serait impossible...

— Monsieur ne pense pas, sans doute, à m'ôter sa clientèle? habit, gilet et pantalon noirs, redingote verte-russe pour le matin...

— Je vous le répète, je n'ai point encore reçu...

— Je supplie, Monsieur, de ne pas me parler d'argent, il viendra assez tôt.

Et le praticien, qui avait déjà tiré ses grands ciseaux, son morceau de craie, passait sa bande de papier autour de la taille de son client.

Au fond, Georges n'était pas fâché; il avait grand besoin d'habits, puis cet honnête fournisseur lui semblait bien plus accommodant encore que le bon M. Dimanche, dont il se rappelait la scène avec don Juan l'irrésistible. Il se laissa mesurer partout, sur toutes les faces, garda

le maintien le plus digne et se donna certains airs d'héritier.

Après ce fut le tour du bottier; on procéda à peu près comme pour le tailleur. Après le bottier il en vint d'autres encore.

— Mon cher Monsieur, dit un de ceux qui succéderaient aux fabricants de chaussures, il faut que vous me rendiez un immense service : achetez ma maison; vous êtes riche, très-riche, vous avez besoin d'immeubles, cinquante mille francs ne sont rien pour vous, la moitié de votre revenu; pour moi, j'en ai un besoin urgent; vous savez, c'est ma belle propriété de la rue Corneille, au coin de la grande place. Je croyais que M. Trudaine, le commissionnaire en laine, me l'achèterait, il ne se décide pas; et j'ai des engagements qui pressent, il faut payer.

— Moi, dit Georges ahuri, acheter votre maison? quelle charge!

— Ce n'est pas une charge, c'est un placement solide; dans deux ans, après quelques réparations, elle vaudra le double : allons, j'ai votre parole.

Et il partit sans donner à Georges le temps de lui répondre; il eut soin de répandre si bien le bruit de la vente, que, deux heures après, Georges vit arriver M. Trudaine; le négociant n'avait pas l'air de bonne humeur, il entra tout effaré.

— Ah! Monsieur, c'est mal, dit-il, vous m'avez

coupé l'herbe sous le pied; cette maison m'est indispensable pour mon commerce; je la croyais déjà à moi, j'en offrais 49,000 fr.; c'est ma faute, je croyais que le propriétaire serait obligé d'en passer par là. Avec vous je n'ai pas l'espoir de vous prendre par la famine, aussi, sans préliminaire, je viens vous offrir quinze mille francs de bénéfice sur votre marché.

Georges, pour le coup, crut rêver, il se rappela l'aventure du *Dormeur éveillé*; quinze mille francs lui arrivaient, il ne savait comment, à lui qui avait tant de peine à en gagner deux mille à l'*Industriel de la Champagne*. Quoique peu habile en affaires, et sa première stupéfaction passée, il entrevit le parti qu'il pouvait tirer de sa position; il répondit avec un aplomb parfait et une lenteur affectée :

— Il m'est impossible, Monsieur... mais là... tout-à-fait impossible... de vous donner une réponse maintenant; revenez à cinq heures, je verrai si je peux faire ce que vous me demandez.

A quatre heures et trois quarts, M. Trudaine était à la porte de Georges.

— Monsieur Trudaine, lui dit celui-ci, je n'avais nulle envie de cette maison, je n'y pensais même pas, lorsque le propriétaire est venu me supplier de l'acquiescer, j'ai cédé, la maison est à moi, elle vous convient, tout autre me conviendrait également; j'accepte votre offre.

toute sa personne enfin, gardent la plus complète immobilité. Ces jours derniers, son maître, ouvrant la porte du jardin, lui dit : « Allez vous promener un instant, et quand vous aurez trouvé combien il y a de secondes en neuf cents ans, vous me le direz. » L'enfant avait à peine fait dix pas que, se retournant vers son maître, elle lui donna exactement le chiffre que celui-ci avait déjà par avance inscrit sur un morceau de papier. « Mais, dit un des enfants, ceci n'est rien : hier, elle a fait un calcul encore plus difficile. Nous lui avions donné le nombre 123,456,789 à multiplier par 987,654,321, et en moins d'une demi-minute, montre en main, elle en a trouvé le produit. Deux d'entre nous l'ont ensuite refait chacun de leur côté, et nous sommes arrivés au même résultat, mais en y employant près d'un quart d'heure. Cette jeune fille, qui se nomme Marguerite Cleland, est fille d'un cordonnier. »

— La construction du chemin de fer entre Alexandrie et le Caire se poursuit activement. Une section de 48 milles environ a été livrée à la circulation il y a trois mois, et une étendue de 12 milles de plus a dû être terminée à la fin du mois dernier, ce qui forme une ligne continue d'Alexandrie jusqu'à un endroit sur le Nil, appelé *Caffer-el-Eisch*. Cette partie de la ligne rend maintenant inutile le trajet en bateau sur le canal Mahmoudie (la partie désagréable du transit à travers l'Égypte et abrégé aussi de 45 milles la navigation sur le Nil, de sorte que la durée du trajet entier entre Alexandrie et le Caire se trouve réduite à douze heures pour aller du Caire à Alexandrie, et qu'on n'a plus à voyager de nuit sur le canal et sur le Nil. 30 milles environ de chemin de fer sont aussi construits à partir de l'embarcadere du Caire vers Alexandrie, et il ne reste plus que 30 milles à faire pour l'entier achèvement de la ligne. On espère quelle sera terminée dans le cours de l'année prochaine; alors la voie du Nil deviendra inutile, et le voyage d'Alexandrie au Caire s'effectuera en 6 heures environ. Les voitures employées maintenant pour le transport des voyageurs sur ce chemin de fer sont élégantes, commodes et bien adaptées au climat. (*Morning-Chronicle*.)

— On reçoit des divers points de l'Algérie les nouvelles les plus satisfaisantes sur la situation des céréales de cette année. La récolte est partout assurée. Elle sera plus abondante, sous le rapport du rendement, que celle de l'année 1847, et comme les étenduesensemencées sont considérables, on peut compter que l'Algérie sera en devoir de fournir, un mois d'avance, un fort contingent à l'approvisionnement de la métropole.

Les circonstances politiques, dit l'*Akhbar*, font que nos blés seront les bienvenus sur les marchés de France, et leur garantissent un placement avantageux. (*Salut public de Lyon*.)

CHRONIQUE LOCALE.

La procession de la Fête-Dieu a eu lieu dimanche dans notre ville avec une grande solennité. Les autorités civiles et militaires accompagnaient le Saint-Sacrement. Un détachement de l'École et de la troupe de ligne formait la haie. La musique de l'École et celle du Collège jouaient par intervalles des marches et autres morceaux de caractère re-

ligieux; une foule considérable de fidèles suivaient dans le recueillement et la prière.

Cette grande fête du catholicisme, en un mot, a eu toute la physionomie, toute la pompe religieuse d'autrefois. P. GODET.

Depuis plusieurs semaines on répand le bruit que des spéculateurs parcourent les campagnes et font aux propriétaires et cultivateurs des propositions d'achats de blé de la récolte encore pendante, à des prix très-élevés. Quoique ces bruits aient pris une certaine consistance, nous ne voulons pas encore y croire, nous serions obligés de voir dans ces propositions des manœuvres coupables, des intentions de troubles, nous aimons mieux rappeler à tous, aux vendeurs et aux acheteurs, que ces marchés sont défendus et frappés de pénalité.

La loi de Messidor an III porte :

« Art. 1^{er}. Toutes les ventes de grains en vert et pendant par racines, sont prohibées, sous peine de confiscations des grains et fruits vendus. »

Nous prévenons aussi que l'autorité veille avec soin et que des dispositions sont prises pour l'exécution de la loi. P. GODET.

Nous n'entendons parler, depuis trois jours, que de morts subites. Samedi, un habitant de la campagne tombait frappé d'apoplexie foudroyante sur les marches de la halle aux blés, au moment où il venait de recevoir le prix d'un sac de blé qu'il avait vendu.

Dimanche, un ancien tailleur de notre ville mourait, en entrant dans sa chambre; il venait de se promener avec des amis.

On parlait encore d'autres malheurs du même genre, dans les environs de Saumur. P. GODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Le *Moniteur* annonce la destruction complète des insurgés grecs et de l'Épire, et confirme l'excellent accueil fait à nos soldats, à Athènes, par les troupes régulières du roi Othon. — La feuille officielle constate également la résistance héroïque et heureuse des Turcs à Silistrie. — Havas.

« Vienne, lundi 19 juin.

» On mande du camp devant Silistrie, par voie télégraphique, que le général Schilder, en faisant, le 13, une reconnaissance, a eu une jambe emportée par un boulet. — Le maréchal Paskiewitsch était arrivé à Jassy. »

« Constantinople, 10 juin.

» La mort de Mussa-Pacha, gouverneur de Silistrie, est confirmée. Il a été tué le 31 mai par une grenade, après un assaut vaillamment repoussé! — Mussa-Pacha est mort pauvre; il avait refusé deux millions que lui avait offert Paskiewitsch pour rendre la place. — Omer-Pacha, à la nouvelle de sa mort, a envoyé Sciram-Pacha avec 30,000 hommes qui, ayant feint de livrer bataille à l'armée russe, ont déterminé un mouvement dans cette armée qui leur a permis d'introduire 2,000 hommes dans Silistrie.

» Le prince Napoléon est attendu ici aujourd'hui; il va marcher avec son corps d'armée sur Bourgas. Le général Bosquet s'approche d'Andrinople avec 20,000 hommes.

» trop considérable, vous pourriez, dès à présent, réaligner avec avantage, vu la hausse desdits fonds. Nous restons à votre disposition et attendons vos ordres. » Suivait un *post-scriptum* de la main du chef de la maison :

« Nous avons appris avec joie l'heureux événement arrivé à un ancien correspondant et ami, nous l'en félicitons, et lui réitérons l'offre de nos services, à cette occasion commémorative dans toutes les autres. »

— Vingt mille piastres! la lettre lui tomba des mains. Que serait-il devenu si, connaissant le style commercial et lisant avec plus d'attention le compte de l'achat qu'on avait fait pour lui, il eût découvert qu'il s'agissait de vingt mille piastres de rente? le capital seul l'effrayait. Il écrivit à l'instant à son correspondant que cette somme dépassait de beaucoup celle dont il pouvait disposer.

« Je n'ai point reçu d'argent, lui dit-il, de la Guadeloupe, comme vous le croyez probablement, et il me serait impossible de m'acquitter avec vous. »

Son correspondant lui répondit courrier par courrier : « Nous avons vu avec regret que l'emprunt des cortès ne vous inspire pas de confiance. Suivant votre désir nous avons opéré la vente de la moitié de vos bons; heureusement votre ordre est arrivé après une forte hausse. Elle a produit une somme de 80,000 francs à votre bénéfice. Quant au reste, nous connaissons trop

» Toute la Circassie en armes doit, dit-on, concourir à l'attaque projetée de la Crimée. Le camp de Shamyl est fortifié par les Européens. L'Emir va reprendre l'offensive. — L'armée de Kars est réorganisée. » — Havas.

PARFUMERIE GLYCÉRIQUE DE BRUÈRE-PERIN, approuvée par la Société d'encouragement pour l'Industrie nationale, sur le rapport de M. le professeur A. Chevalier.

Si, comme on n'en peut douter, les médicaments qui sont revêtus de l'approbation de l'Académie impériale de médecine, ont des droits légitimes à la confiance des médecins et des malades, il est à désirer que des garanties analogues soient données aux personnes qui font usage de préparations hygiéniques pour la conservation de leur santé. M. Bruère Perin est entré dans cette voie de progrès en soumettant ses produits à base de Glycérine au jugement du corps savant compétent, et déjà le public l'en récompense par l'empressement qu'il met à s'en servir.

VINAIGRE DE BRUÈRE-PERIN, aromatique et dulcifié. Il remplace avec avantage toutes les préparations comestiques analogues, parce que l'action irritante et siccatrice que les eaux de Cologne et les vinaigres *seulement aromatiques*, exercent sur les personnes dont la peau est irritable, se trouve neutralisée, dans celui-ci, par sa combinaison avec la glycérine, principe essentiellement pénétrant et assouplissant.

SAVON DE BRUÈRE-PERIN, à la Glycérine. Ce savon, qui ne durcit pas, pénètre et assouplit la peau, préserve les mains de crevasses et de gerçures et facilite singulièrement le mouvement des doigts des personnes qui s'exercent sur le piano.

PÂTE DE BRUÈRE-PERIN, à la Glycérine. Cette pâte onctueuse est employée par les personnes dont la peau délicate et susceptible ne peut supporter le contact d'un savon quelque dulcifié qu'il soit; aussi est-elle préférée aux pâtes d'amandes, solides ou liquides, car elle a sur elles l'avantage de préserver les mains des crevasses et des gerçures, tout en les blanchissant et en assouplissant la peau.

L'ODONTINE ET L'ÉLIXIR ODONTALGIQUE sont adoptés par les hommes de l'art pour blanchir les dents sans jamais les altérer et pour fortifier les gencives. L'honorable et savant membre de l'Académie de médecine qui en est l'auteur et qui a voulu le couvrir de l'autorité de son nom, a conigné dans l'instruction qui les accompagne, les données scientifiques d'après lesquelles il les a composés et la cause de leur supériorité sur la plupart des dentifrices connus.

La Parfumerie Glycérique, l'Odontine et l'Élixir Odontalgique se trouvent à PARIS, rue Saint-Honoré, 154, en province et à l'étranger chez tous les principaux parfumeurs.

Dépôt à Angers, chez M. PELÉ, parfumeur.

Marché de Saumur du 17 Juin.

Froment (l'hectol.)	34 10	Graine de trèfle	50 —
— 2 ^e qualité	33 60	— de luzerne	60 —
Seigle	24 —	— de colza	— —
Orge	19 20	Amandes en coques	— —
Avoine (entrée)	12 50	(l'hectolitre)	— —
Fèves	16 40	— cassées (50 k)	90 —
Pois blancs	44 —	Vin rouge des Cot.,	— —
— rouges	40 —	compris le fût,	— —
— verts	— —	1 ^{er} choix 1835.	— —
Cire jaune (80 kil)	163 —	2 ^e —	90 —
Suif fondu	— —	3 ^e —	80 —
Huile de noix ordin.	65 —	— de Chinon	85 —
— de chenevis	45 —	— de Bourgueil	100 —
— de lin	58 —	Vin blanc des Cot.,	— —
Paille hors barrière	22 —	1 ^{re} qualité 1835	— —
Foin 1835 id	57 —	2 ^e —	65 —
Luzeine	55 —	3 ^e —	55 —

— Vous serez payé dans quinze jours en bon papier sur Paris, répliqua l'acquéreur enchanté à la vue d'une telle rondeur en affaires.

En papier sur Paris! Georges était si peu habitué à manier ce papier-là, qu'il s'imagina qu'il devait le renvoyer à Paris pour en être payé. Il s'adressa à une maison de commerce, la seule dont il sut l'adresse, parce qu'elle était chargée de lui compter une rente de cinq cents francs qui lui avait été léguée par un de ses oncles, et qui formait la partie la plus nette de sa fortune. Avec quelle impatience il en attendait l'échéance!

Il écrivit donc à MM. Durand et Berteuil que, ayant quelques fonds à placer, il leur demandait des conseils; il paraît que ces mots *quelques fonds* ont une acception très-diverse dans le commerce, suivant le nom et la position de celui qui les prononce. La nouvelle de l'héritage était parvenue jusqu'à Paris. Quelques fonds, dans la position de Georges, c'était une manière modeste d'indiquer une somme considérable, Georges le supposa, du moins, quand il reçut la lettre suivante :

« Monsieur,

» Nous avons reçu votre lettre du 17 courant au moment où l'on venait de conclure l'emprunt des cortès, dans lequel notre maison a une forte part; désirant favoriser nos amis par un placement avantageux, nous vous avons réservé dans cette affaire un intérêt de vingt mille piastres. Si cette somme vous paraissait

» bien les lenteurs de la liquidation d'une hoirie si éloignée, pour croire que vous puissiez avoir reçu vos fonds; mais votre signature vous fournira tout l'argent dont vous pouvez avoir besoin. Nous nous permettons même d'insister sur la convenance de faire en temps utile des placements pour que, lorsque vos valeurs de la Guadeloupe seront réalisées, vous ne vous trouviez pas encombré. Nous avons agi pour vos intérêts comme nous l'aurions fait pour les nôtres. Dans l'espoir que les fonds allemands mériteront plus votre confiance que ceux de la Péninsule, nous vous en voyons un projet de banque à... Vous observerez, Monsieur, qu'en souscrivant, il n'y a rien à débours, et que, les versements se faisant à de longs termes, on pourra réaliser avant d'avoir tout payé. A tout hasard, nous vous réservons cinquante de ces actions que nous sommes bien aises de placer à des nomspables d'augmenter le crédit que nous leur croyons mériter. » (*La suite au prochain numéro*.)

BOURSE DU 17 JUIN.

4 1/2 p. 0/0 hausse 25 cent. — Fermé à 96 50.

5 p. 0/0 hausse 60 cent. — Fermé à 71 80.

BOURSE DU 19 JUIN.

4 1/2 p. 0/0 hausse 1 50 cent. — Fermé à 98.

5 p. 0/0 hausse 1 35 cent. — Fermé à 73 35.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE MOBILIÈRE

Le mercredi 21 juin 1854, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M^e PLÉ, commissaire-priseur, chez M^{me} veuve BRUNEAU, aubergiste, sur le quai de Limoges, à la vente aux enchères du mobilier et du matériel de son établissement.

Il sera vendu :

Grande quantité de lits, couettes, couvertures, rideaux, draps, serviettes, nappes, essuie-mains, tables, chaises, tabourets, commodes, buffet, bons vins rouge et blanc en bouteilles, liqueurs, quantité de barriques et de bouteilles vides, poêle et ses tuyaux, belle batterie de cuisine en cuivre, et beaucoup d'autres objets.

On paiera comptant et cinq centimes par franc. (315)

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

En l'étude de M^e CHASLE, notaire à Saumur,

Le dimanche 25 juin 1854, à midi,

Une MAISON, située sur les Châteaux, rue des Moulins, commune de Saumur, avec jardin et clos de vigne, contenant 33 ares.

Et 12 ares 83 centiares de vigne, au lieu dit l'Aubépine, au Petit-Puy, commune de Saumur.

Ces biens, appartenant à M^{me} RABIDEAU, seront vendus en deux lots.

S'adresser à M^e CHASLE, notaire à Saumur. (321)

A VENDRE

Soixante-un ares 72 centiares de pré dans les prairies du Pont-Fouchar, au lieu dit la Marremaillette, commune de Saumur.

Et un autre pré, au chemin Charnier, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent.

S'adresser à M^e CHASLE, notaire à Saumur, place de la Bilange. (322)

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

En l'étude et par le ministère de M^e DUTERME, notaire à Saumur, le dimanche 25 juin 1854, à midi,

UN PRÉ,

Contenant environ deux hectares soixante-quatre ares, situé prairie de la Roche, commune de Bagueux, près Saumur.

Ce pré sera divisé par lots de 22 ares.

S'adresser à M. GAURON, propriétaire à Saumur, où M^e DUTERME, notaire à Saumur. (317)

AVIS

M. CARON a l'honneur d'informer MM. les Propriétaires et les Assurés de la *Compagnie du Soleil*, qu'il vient d'être nommé agent fondé de pouvoirs de cette Compagnie, en remplacement de M. Martin.

En conséquence, à dater de ce jour, c'est à lui que l'on devra s'adresser pour tout ce qui concerne l'agence.

La *Compagnie du Soleil* est la seule autorisée par le Gouvernement à assurer contre l'incendie provenant de guerre, émeute, explosion de poudrière et tremblement de terre, au moyen d'un fonds spécial de prévoyance.

Cette compagnie, dont l'existence remonte à 1829, et qui, depuis cette époque, a remboursé à 19,576 incendiés une somme de dix-sept millions de francs, offre à ses assurés une garantie de douze millions. Elle a donné des preuves multipliées de sa loyauté et de son exactitude à payer les sinistres. — En 1853, elle en a soldé 1,457, pour lesquels elle a versé 1,087,378 f. 52 c. — Aussi compte-t-elle parmi ses assurés presque toutes les administrations départementales et municipales, un grand nombre de communautés religieuses et les administrations de toutes les lignes principales de chemins de fer.

Les Bureaux de la Compagnie sont, à Paris, rue du Helder, et à Saumur, chez M. CARON. (323)

A VENDRE

Avec un harnais à 2 chevaux,

UNE TRÈS-BELLE

CALÈCHE MODERNE,

Faite à Paris.

S'adresser au château des Réaux, près Chouzé (Indre-et-Loire), et à Saumur, au sieur LEGER, aubergiste, rue Beaurepaire. (324)

M. DIXMIER, huissier à Saumur, demande un CLERC. (278)

Etude de M^e DUTERME, notaire à Saumur.

A VENDRE

PLUSIEURS MAISONS situées à Saumur, rue d'Orléans et rue de la Tonnelle. (296)

PAPIER-ENVELOPPE

BISCARRE

Pour lettres-correspondantes sur tous formats, breveté s. g. d. g.

Chaque feuille, quelle que soit sa dimension, porte son enveloppe, qui garantit toute indiscretion, sécurité des effets de commerce et laisse la date et le timbre-poste attachés à la lettre.

Se vend EN GROS et EN DÉTAIL à la Librairie de JULES GODFROY, imprimeur à Saumur, Grand Rue, 4.

A VENDRE

une

MAISON DE CAMPAGNE

A seize kilomètres de Saumur, sur une route impériale, près d'une grande station du chemin de fer de Nantes et d'un gros bourg; belle vue sur la Loire et la Vallée, bâtiments d'habitation et vastes servitudes en bon état, terrains attenants à la maison clos de murs neufs garnis de beaux espaliers et planté de vigne; jardin d'agrément avec serre et orangerie; le tout contenant 2 hectares.

En face et renfermé de haies vives, jardin potager planté d'arbres à fruits, et un pré planté d'arbres de différentes essences, contenant ensemble 86 ares.

Au midi du pré, une oseraie en bon rapport contenant 1 hectare 16 ares.

On pourra joindre à cette propriété d'autres terrains, si l'acquéreur le désire.

On vendrait tout ou partie du mobilier.

Il sera accordé de grandes facilités pour les paiements.

S'adresser à M^e LEROUX, notaire à Saumur. (274)

PORTION DE MAISON

A LOUER

POUR LA SAINT JEAN PROCHAINE

Située rue Beaurepaire.

S'adresser à M. LAURENT ZIBETTA, peintre. (307)

A LOUER

Pour la St-Jean 1854,

Un jardin, deux chambres et un grenier,

Situés à la montée du Petit Genève.

S'adresser à M. TRANCHANT, rue St-Pierre. (147)

MAISON A LOUER

Sur le quai, près l'Hôtel du Belvédère. S'adresser à M. POITVIN, horloger-bijoutier, place de la Bilange. (295)

A VENDRE

Par parties,

GRANDE TENUE DE PRÉ,

Près le chemin de la Ronde, et ayant dépendu de cette propriété.

S'adresser à M^e DUTERME, notaire à Saumur. (219)

A VENDRE

PRÉSENTEMENT

Toute meublée et avec un billard,

Une Jolie Propriété,

Agréablement située dans la commune de Varrains, à quatre kilomètres de Saumur et du chemin de fer.

Cette propriété consiste en une maison de maître en partie meublée, vastes servitudes, cour, jardins, terrasse, prés, terres labourables, vignes en premier crû, et entr'autres un beau clos à Champigny; le tout de la contenance d'environ six hectares.

Il existe dans les caves une carrière de tuffeaux, dont l'exploitation facile produirait de grands avantages.

On donnera toute facilité pour les paiements.

S'adresser à M^e LEROUX, notaire, ou à M^e SEGRIS, avoué à Saumur.

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE

Ensemble ou séparément,

DEUX MAISONS, ayant chacune cour et jardin, situées à Saumur, quartier de la Croix-Verte, appartenant au sieur Touzé, et joignant MM. Thoreau, Randouin et Garnier. (306)

MAISON

A LOUER PRÉSENTEMENT

Rue du Puits-Tribouillet.

S'adresser à M. BONNEMÈRE, propriétaire, ou à M. COURTILLER. (305)

BAINS DE MER DE SAINT-MALO.

Plage magnifique aux portes de la ville, casino, bals et concerts, régates, courses plates et steeple-chase, vie peu chère, logement et hôtels confortables. (275)

POMMADE DES CHATELAINES

Ou l'Hygiène du moyen-âge.

Cette pommade est composée de plantes hygiéniques, à base tonique. — Découvert dans un manuscrit par CHALMIN, ce remède infailible était employé par nos belles Châtelines du moyen-âge pour conserver, jusqu'à l'âge le plus avancé, leurs cheveux d'une beauté remarquable. — Ce produit active avec vigueur la crue des cheveux, leur donne du brillant, de la souplesse, et les empêche de blanchir, en s'en servant journellement.

Composée par CHALMIN, parfumeur-chimiste, à Rouen, rue de l'Hôpital, 40. — Dépôt à Saumur, chez M. Eugène Prissot, coiffeur-parfumeur.

Prix du pot: 3 f. et 3 f. 50. (730)

Saumur, P. GODET, imprimeur.

1^{re} ÉDITION
Trois mois
16 fr.

L'ESTAFETTE

2^e ÉDITION
Trois mois
8 fr.

JOURNAL DES JOURNAUX.

21^e année.

L'ESTAFETTE reproduit le texte des articles les plus remarquables de toutes les feuilles politiques, le jour même de leur publication, et paraît à la même heure qu'elles. Réunissant en un seul cadre, dans son immense format, les articles importants des journaux de tous les partis, et présentant ainsi le tableau intéressant et animé de toutes les opinions, par la reproduction fidèle de leur propre langage, L'ESTAFETTE est la seule feuille qui puisse offrir à ses lecteurs un véritable cabinet de lecture à domicile.

L'ESTAFETTE publie deux éditions :

La première paraît tous les jours. — Par suite d'une organisation nouvelle, elle apporte régulièrement les actes officiels du *Moniteur*, les cours de la Bourse du jour, les nouvelles étrangères, etc., DE DIX À VINGT-QUATRE heures (suivant les localités) avant les autres journaux de Paris.

Le prix de l'abonnement est de 5 fr. 50 c. pour un mois; — 16 fr. pour trois mois; — 31 fr. pour six mois; — 60 fr. pour un an.

La deuxième paraît trois fois par semaine, le mardi, le jeudi et le dimanche; elle contient un *Bulletin commercial*, donnant le cours de toutes les denrées sur les principaux marchés de France et de l'étranger.

Le prix de l'abonnement est de 8 fr. pour trois mois; — 16 fr. pour six mois; — 30 fr. pour un an.

Les deux éditions publient un *Bulletin très-complet de la GUERRE D'ORIENT*, une *Revue commerciale* et un *Bulletin financier de la semaine*.

L'ESTAFETTE publie dans son feuilleton

LES MÉMOIRES DE NINON DE LENCLOS.

RECUEILLIS ET MIS EN ORDRE PAR EUGÈNE DE MIRECOURT,

Et précédés du *SIÈCLE DE LOUIS XIV*, Par MÉRY.

Les abonnés nouveaux, à partir du 1^{er} juillet, recevront en prime à domicile, franc de port, tout ce qui aura paru des MÉMOIRES DE NINON DE LENCLOS, environ la matière de 6 volumes in-8°, en ajoutant un franc au prix de l'abonnement. Moyennant 60 centimes en sus, ils recevront la carte générale du théâtre de la guerre dans le Nord, en Orient, sur la Baltique et dans la mer Noire, carte gravée et colorisée.

Le Journal est adressé gratuitement, comme essai, à toutes les personnes qui le demandent par lettres affranchies. On s'abonne à Paris, rue Coq-Héron, 3, et à tous les bureaux de postes et de messageries.